

Des bouteilles d'eau potable et une fontaine sont également à la disposition du personnel.

L'exploitation ne nécessite pas d'autre alimentation en eau.

#### **4.7. HORAIRES DE FONCTIONNEMENT**

Les horaires de fonctionnement sont les suivants : du lundi au vendredi, en période diurne, dans la plage horaire comprise entre 7 h 00 et 18 h 00.

Il n'y a aucune activité les dimanches et jours fériés.

#### **4.8. PERSONNEL EMPLOYE**

##### **Personnel TERSEN :**

Une dizaine de personnes (de la société TERSEN) sont employées en permanence sur l'exploitation de Saint-Martin-du-Tertre, hors sous-traitants amenés à intervenir.

Le personnel employé est composé par :

- 1 conductrice de travaux,
- 1 chef de site,
- 1 agent de bascule,
- 4 à 5 conducteurs d'engins,
- 1 placeur de véhicules,
- 1 opérateur de suivi et entretien d'exploitation.

##### **Entreprises extérieures :**

La société TERSEN fait également appel à d'autres entreprises extérieures pour la réalisation de travaux variés pour lesquels elle ne dispose pas des compétences ou des moyens techniques en interne : ravitaillement en hydrocarbures, livraison pièces de rechange, messagerie, gestion des déchets, entreprises de location de matériel, transporteurs, géomètres, bureaux d'études, entreprise spécialisées pour les plantations, entretien des espaces verts.....

Des visiteurs appartenant à d'autres structures ayant reçu l'autorisation de l'encadrement du site, sont également susceptibles d'être ponctuellement présente sur le site.

## 5. MESURES DE SUIVI, DE SURVEILLANCE ET D'INTERVENTION EN CAS D'ACCIDENT OU D'INCIDENT

### 5.1. MOYENS DE SUIVI ET DE SURVEILLANCE DE L'EXPLOITATION

• **Moyens de suivi et de surveillance pendant l'exploitation :**

Ces moyens sont traités en détail dans l'étude d'incidence. Les principaux sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Enjeux	Modalités de suivi et de surveillance
Eaux	Piézomètres de contrôle de la qualité des eaux souterraines (hautes eaux/basses eaux + mesure du niveau de la nappe). Suivi de la qualité et du volume des eaux de rejet en sortie du bassin de lixiviats. Suivi de la qualité des eaux exclusivement pluviales. Sensibilisation et formation du personnel concernant la protection de la qualité des eaux.
Biodiversité, sols et paysage	Suivi floristique de la végétation déplacée dans le cadre des mesures ERC. Suivi des espèces animales protégées dans le cadre des arrêtés de dérogation espèces protégées. Gestion environnementale par la société (entretien de la signalisation, des pistes, remise en état progressive...).
Stabilité des terrains	Suivi visuel régulier des fronts d'exploitation et des talus des casiers.
Bruit	Contrôles périodiques pendant toute la durée de l'exploitation.
Air et climat	Contrôle par la société du matériel et des pistes et des dispositifs d'abattage des poussières. Mesures de retombées de poussières dans l'environnement (jauges Owen).
Voies de communication	Contrôle par la société des voies d'accès et entretien en cas de dégradation liée à l'activité. Entretien régulier des pistes internes et de la signalisation.
Archéologie	Réalisation d'un diagnostic archéologique et le cas échéant de fouilles sous le contrôle du Service Régional de l'Archéologie.

• **Moyens de suivi post-exploitation:**

L'ISDND fera l'objet d'un suivi à long terme pendant **15 ans**.

Au cours de ces 15 années après la période d'exploitation, on distingue :

- en premier lieu, la **période post-exploitation** (ramenée à **10 ans** dans le cas d'alvéoles mono-déchets dédiées aux déchets d'amiante liée),
- en second lieu, la **période de surveillance des milieux** (fixée à **5 ans**).

La somme de la durée de ces deux périodes successives, dite période de SLT (Suivi Long Terme) est donc de 15 ans.

Les moyens de suivi post-exploitation ont été détaillés précédemment dans le § 4-3-7 (Remise en état du site après exploitation).

## 5.2. MOYENS D'INTERVENTION

Les moyens d'intervention en cas d'accident sont décrits en détail dans l'étude de dangers. Il s'agit essentiellement :

- d'extincteurs appropriés au type d'incendie et régulièrement contrôlés (dans les engins et au niveau des installations de traitement, des locaux sociaux et des locaux techniques), mis à disposition du personnel, formé et entraîné à leur maniement.
- d'une réserve incendie souple de 120 m<sup>3</sup>.
- de téléphones portables.
- de portables radio.

D'une manière générale, le personnel du site a reçu des formations pratiques sur la sécurité (exercices, entraînements face à des simulations de situations accidentelles...). Au moins un membre du personnel du site a suivi la formation aux premiers secours.

Une consigne opérationnelle est mise en place pour la gestion d'un cas d'accident ou d'incident sur le site.

Elle précise les conditions d'alerte et le contenu du message d'information, ainsi que la mise en œuvre des mesures adaptées pour limiter les conséquences éventuelles du sinistre (accident, incendie, pollution accidentelle).

Les moyens publics sont les suivants :

Pompiers :	18 ou 112 (depuis portable)
SAMU (urgences médicales) :	15
SOS médecin :	3624
Groupe Hospitalier Carnelle Portes de l'Oise (St Martin du Tertre) :	01 30 35 51 23
Centre antipoison :	01 40 05 48 48
SOS Main (institut Français de chirurgie de la main – Paris) :	01 53 65 53 53
Mairie de Saint-Martin-du-Tertre :	01 34 09 15 00
ErDF :	01 76 61 47 01
GrDF :	09 69 36 35 34
<u>Autorité de tutelle :</u>	
Inspection du Travail (Cergy-Pontoise) :	01 34 35 49 45
DRIEAT – Unité Départementale du val d'Oise (Cergy-Pontoise) :	01 71 28 48 02
Préfecture du Val d'Oise (Cergy) :	01 34 20 95 95

**ANNEXES : PLANS DE PHASAGE DE L'EXPLOITATION – PLAN DE FOND  
DE FORME DE GESTION HYDRAULIQUE – PLAN TOPOGRAPHIQUE DE  
LA REMISE EN ETAT FINALE DU SITE**

---



DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

Commune de Saint Martin du Tertre

Lieux-dits " LE CHAMP GONELLE " , " MONTAGNE DU TROU à GUILLOT " " FRESNES DU HAUT DE ROSSAY " Chemin Rural n°2 de ST MARTIN DU TERTRE à PARIS

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

EXTENSION D'UNE INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX DÉDIÉE AUX DÉCHETS DE CONSTRUCTION CONTENANT DE L'AMIANTE (RUBRIQUES 2760-2 / 3540)

DANS LE CADRE DE LA REMISE EN ETAT DES TERRAINS EXPLOITES PAR L'EXTENSION DE CARRIERE AUTORISEE PAR ARRETE PREFECTORAL DU 18/04/16

POURSUITE ET PROLONGEMENT D'EXPLOITATION DES ACTIVITES ASSOCIEES AUTORISEES

EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION DE RECYCLAGE ET DE VALORISATION DE DÉCHETS NON DANGEREUX INERTES (Rubrique 2515-1a)

D'UNE STATION DE TRANSIT DE PRODUITS MINÉRAUX OU DE DÉCHETS NON DANGEREUX INERTES (Rubrique 2517-3)

PLAN DE PHASAGE D'EXPLOITATION AN + 0

Date: JUNI 2017 Echelle:1/2000 Plan N° : 4.1 Indice: A Fichier:2418654CAR.DWG

Table with 3 columns: Dates, Indices, Modifications. Row 1: JUNI 2017, A, Emission Originale.

Travaux Publics & Environnement

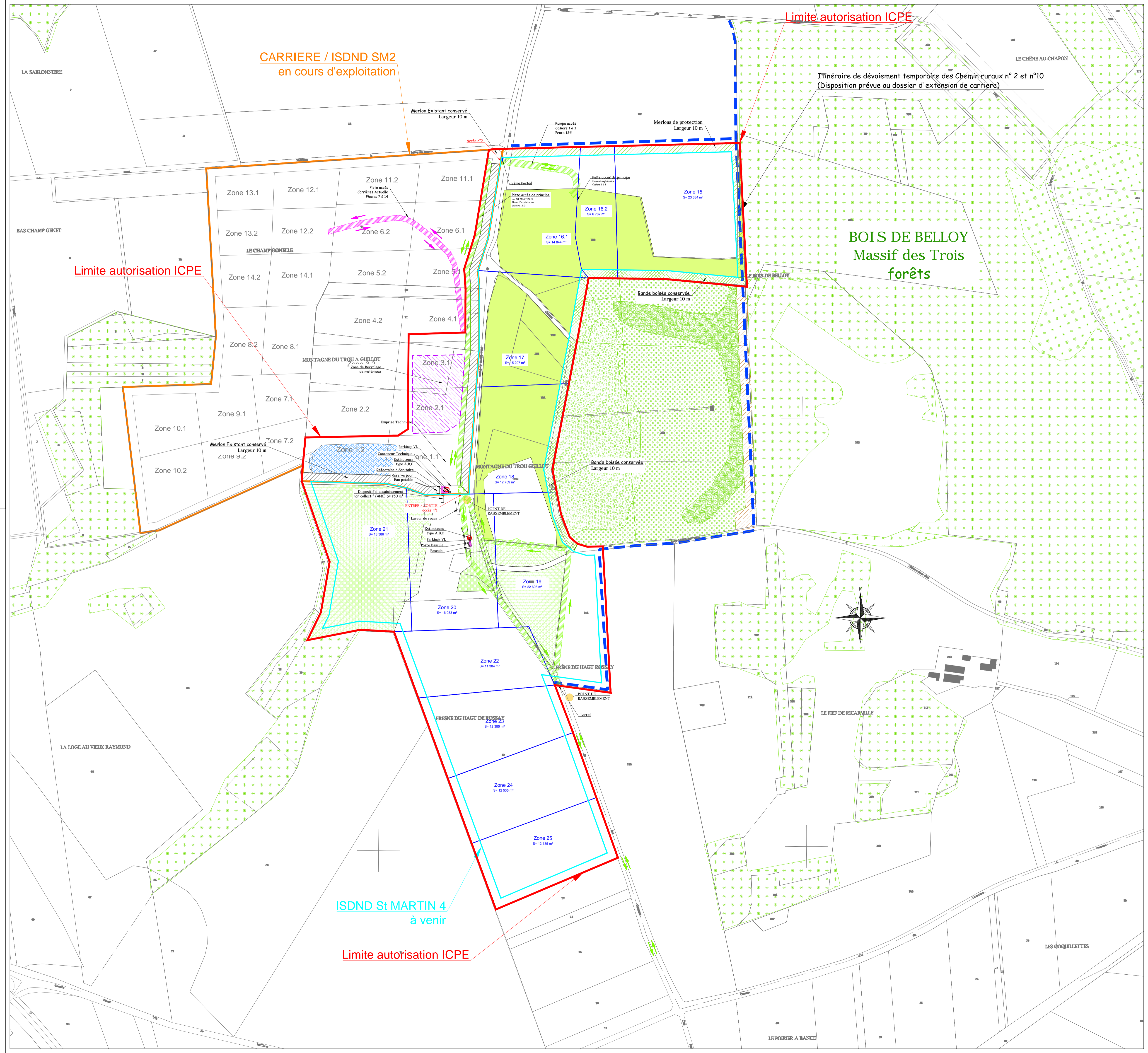
13, route de Conflans - BP 60 95480 PIERRELAYE Tél. 01 34 64 34 34 Fax 01 34 64 14 51 Internet: www.picheta.fr



- LEGENDE: ZONE DEBOISEE, ZONE PAS ENCORE DEBOISEE, TERRASSEMENT DES ALVEOLES, VIDE DE FOUILLE EN ATTENTE D'EXPLOITATION, etc.

- Dévolement temporaire des Chemins Ruraux n°2 et 10, Périmètre SM2 (ISDND) en cours d'exploitation, Périmètre SM4 (ISDND), etc.

- Sens d'exploitation de la Carrière, Sens d'exploitation de l'ISDND



ISDND St MARTIN 4 à venir

Limite autorisation ICPE



DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

Commune de Saint Martin du Tertre

Lieux-dits " LE CHAMP GONELLE " , " MONTAGNE DU TROU à GUILLOT " " FRESNES DU HAUT DE ROSSAY " Chemin Rural n°2 de ST MARTIN DU TERTRE à PARIS

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

EXTENSION D'UNE INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX DÉDIÉE AUX DÉCHETS DE CONSTRUCTION CONTENANT DE L'AMIANTE (RUBRIQUES 2760-2 / 3540)

DANS LE CADRE DE LA REMISE EN ETAT DES TERRAINS EXPLOITES PAR L'EXTENSION DE CARRIERE AUTORISEE PAR ARRETE PREFECTORAL DU 18/04/16

POURSUITE ET PROLONGEMENT D'EXPLOITATION DES ACTIVITES ASSOCIEES AUTORISEES

EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION DE RECYCLAGE ET DE VALORISATION DE DÉCHETS NON DANGEREUX INERTES (Rubrique 2515-1a)

D'UNE STATION DE TRANSIT DE PRODUITS MINÉRAUX OU DE DÉCHETS NON DANGEREUX INERTES (Rubrique 2517-3)

PLAN DE PHASAGE D'EXPLOITATION AN + 2

Date: JUN 2017 Echelle:1/2000 Plan N° : 4.2 Indice: A Fichier:2418654CAR.DWG

Table with 3 columns: Dates, Indices, Modifications. Row 1: JUN 2017, A, Emission Originale.

Travaux Publics & Environnement

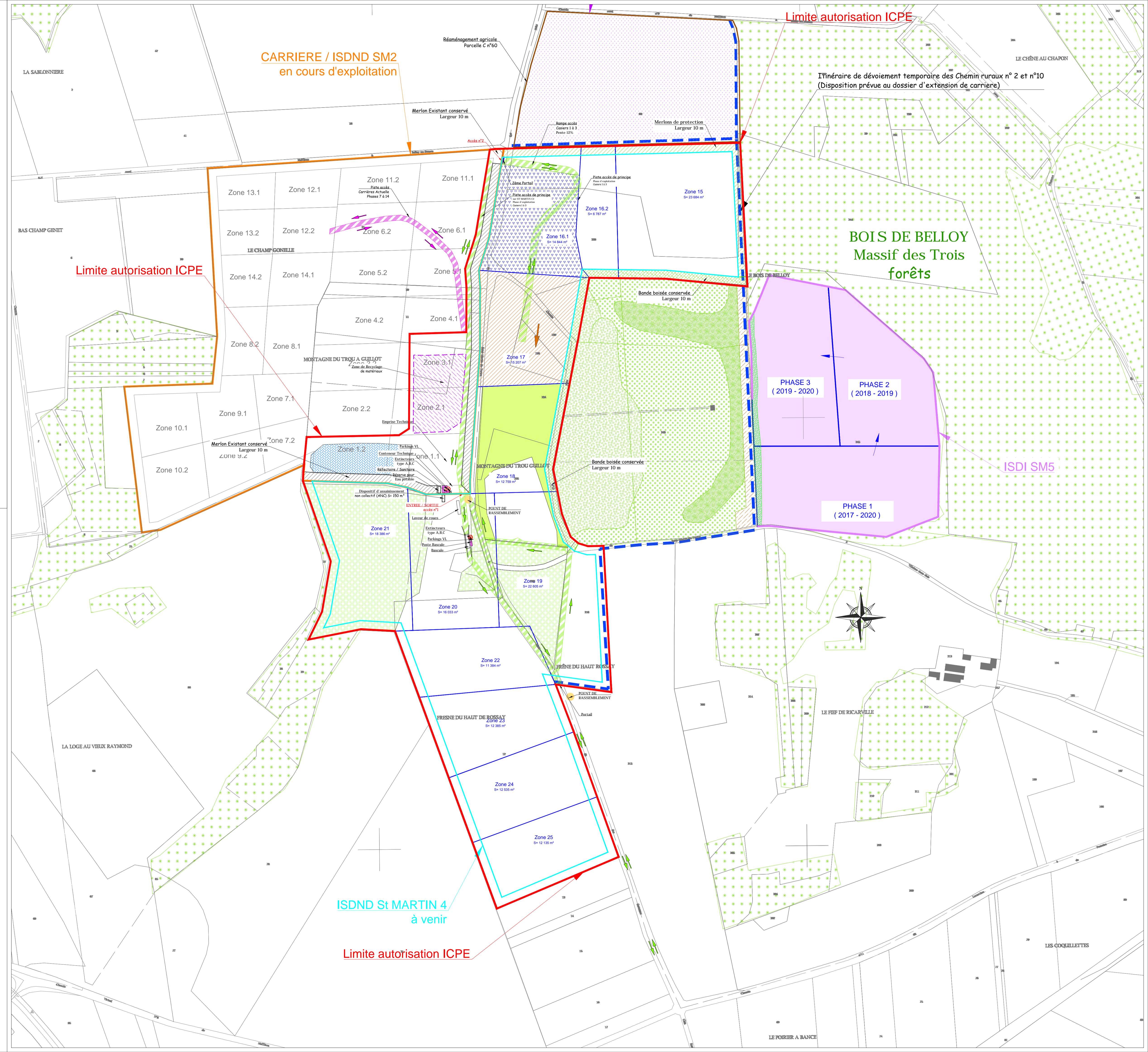
13, route de Conflans - BP 60 95480 PIERRELAÏE Tél. 01 34 64 34 34 Fax 01 34 64 14 51 Internet: www.picheta.fr



- LEGENDE: ZONE DEBOISEE, ZONE PAS ENCORE DEBOISEE, TERRASSEMENT DES ALVEOLES, VIDE DE FOUILLE EN ATTENTE D'EXPLOITATION, etc.

- Dévolement temporaire des Chemins Ruraux n°2 et 10, Périmètre SM2 (ISDND) en cours d'exploitation, Périmètre SM4 (ISDND), etc.

- Sens d'exploitation de la Carrière, Sens d'exploitation de l'ISDND



CARRIERE / ISDND SM2 en cours d'exploitation

Limite autorisation ICPE

Itinéraire de dévolement temporaire des Chemin ruraux n° 2 et n°10 (Disposition prévue au dossier d'extension de carrière)

BOIS DE BELLOY Massif des Trois forêts

PHASE 3 (2019 - 2020)

PHASE 2 (2018 - 2019)

PHASE 1 (2017 - 2020)

ISDI SM5

ISDND St MARTIN 4 à venir

Limite autorisation ICPE



DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

Commune de Saint Martin du Tertre

Lieux-dits " LE CHAMP GONELLE " , " MONTAGNE DU TROU à GUILLOT " " FRESNES DU HAUT DE ROSSAY " Chemin Rural n°2 de ST MARTIN DU TERTRE à PARIS

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

EXTENSION D'UNE INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX DÉDIÉE AUX DÉCHETS DE CONSTRUCTION CONTENANT DE L'AMIANTE (RUBRIQUES 2760-2 / 3540)

DANS LE CADRE DE LA REMISE EN ETAT DES TERRAINS EXPLOITES PAR L'EXTENSION DE CARRIERE AUTORISEE PAR ARRETE PREFECTORAL DU 18/04/16

POURSUITE ET PROLONGEMENT D'EXPLOITATION DES ACTIVITES ASSOCIEES AUTORISEES

EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION DE RECYCLAGE ET DE VALORISATION DE DÉCHETS NON DANGEREUX INERTES (Rubrique 2515-1a)

D'UNE STATION DE TRANSIT DE PRODUITS MINÉRAUX OU DE DÉCHETS NON DANGEREUX INERTES (Rubrique 2517-3)

PLAN DE PHASAGE D'EXPLOITATION AN + 4

Date: JUN 2017 Echelle:1/2000 Plan N° : 4.3 Indice: A Fichier:2418654CAR.DWG

Table with 3 columns: Dates, Indices, Modifications. Row 1: JUN 2017, A, Emission Originale.

Travaux Publics & Environnement

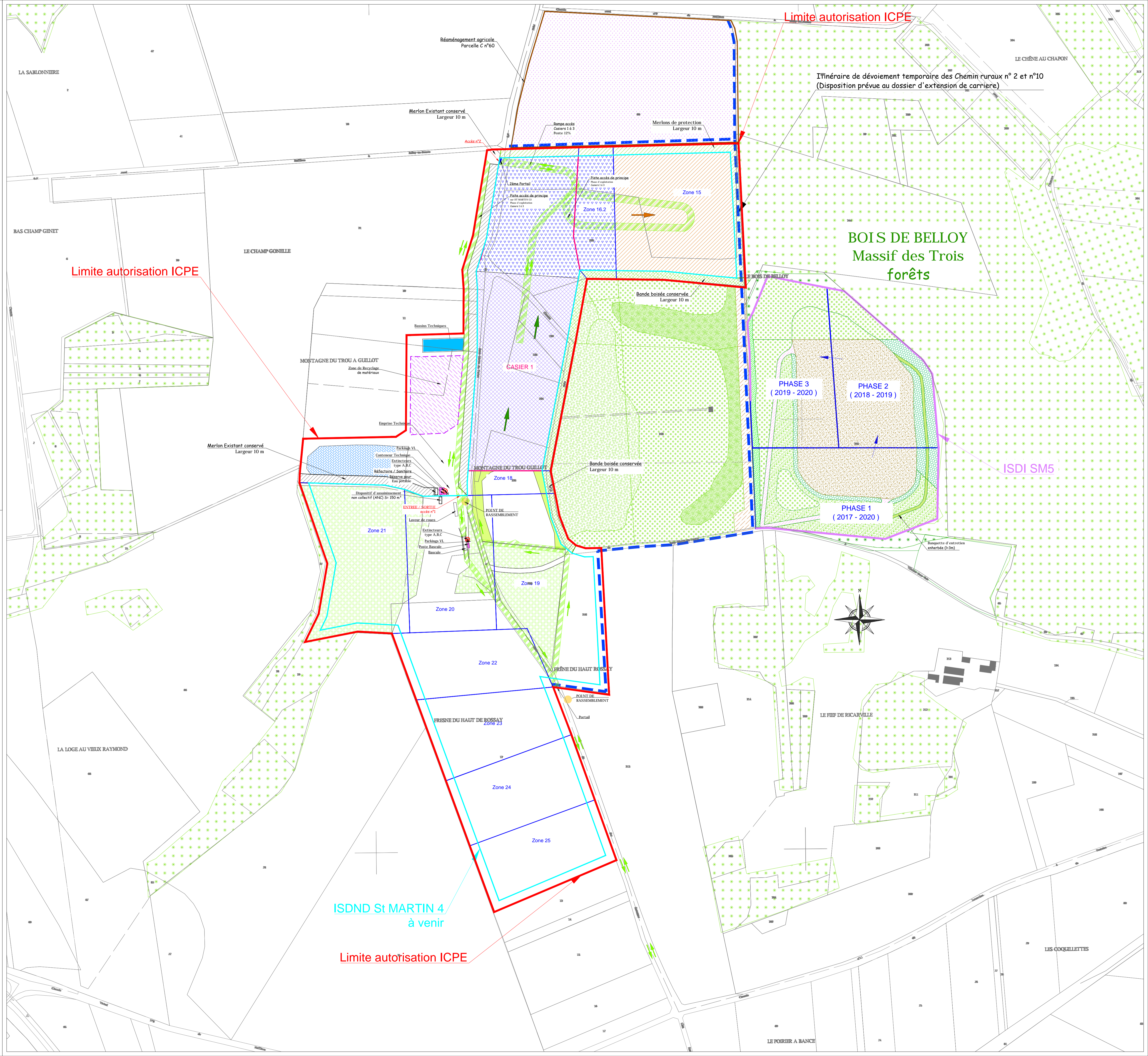
13, route de Conflans - BP 60 95480 PIERRELAÏE Tél. 01 34 64 34 34 Fax 01 34 64 14 51 Internet: www.picheta.fr



- LEGENDE: ZONE DEBOISEE, ZONE PAS ENCORE DEBOISEE, TERRASSEMENT DES ALVEOLES, VIDE DE FOUILLE EN ATTENTE D'EXPLOITATION, etc.

- Dévolement temporaire des Chemins Ruraux n°2 et 10, Périmètre SM2 (ISDND) en cours d'exploitation, Périmètre SM4 (ISDND), etc.

- Sens d'exploitation de la Carrière, Sens d'exploitation de l'ISDND



Limite autorisation ICPE

Limite autorisation ICPE

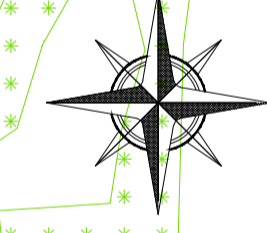
ISDND St MARTIN 4 à venir

Limite autorisation ICPE

Itinéraire de dévolement temporaire des Chemin ruraux n° 2 et n°10 (Disposition prévue au dossier d'extension de carrière)

BOIS DE BELLOY Massif des Trois forêts

ISDI SM5





DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

Commune de Saint Martin du Tertre

Lieux-dits " LE CHAMP GONELLE " , " MONTAGNE DU TROU à GUILLOT " " FRESNES DU HAUT DE ROSSAY " Chemin Rural n°2 de ST MARTIN DU TERTRE à PARIS

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

EXTENSION D'UNE INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX DÉDIÉE AUX DÉCHETS DE CONSTRUCTION CONTENANT DE L'AMIANTE (RUBRIQUES 2760-2 / 3540)

DANS LE CADRE DE LA REMISE EN ETAT DES TERRAINS EXPLOITES PAR L'EXTENSION DE CARRIERE AUTORISEE PAR ARRETÉ PREFECTORAL DU 18/04/16

POURSUITE ET PROLONGEMENT D'EXPLOITATION DES ACTIVITES ASSOCIEES AUTORISEES

EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION DE RECYCLAGE ET DE VALORISATION DE DÉCHETS NON DANGEREUX INERTES (Rubrique 2515-1a)

D'UNE STATION DE TRANSIT DE PRODUITS MINÉRAUX OU DE DÉCHETS NON DANGEREUX INERTES (Rubrique 2517-3)

PLAN DE PHASAGE D'EXPLOITATION AN + 6

Date: JUNI 2017 Echelle:1/2000 Plan N° : 4.4 Indice: A Fichier:2418654CAR.DWG

Table with 3 columns: Dates, Indices, Modifications. Row 1: JUNI 2017, A, Emission Originale.

Travaux Publics & Environnement

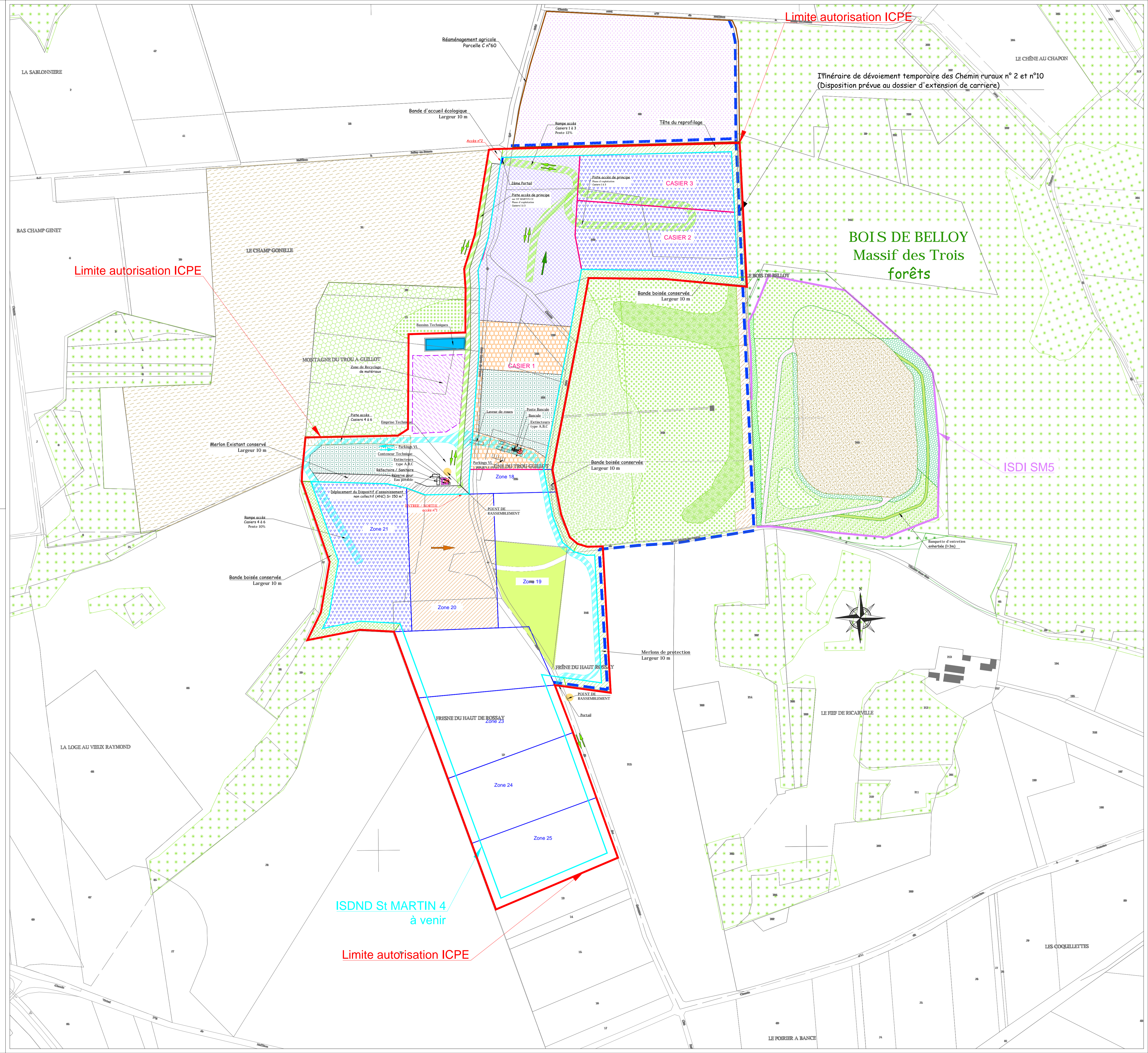
13, route de Conflans - BP 60 95480 PIERRELAYE Tél. 01 34 64 34 34 Fax 01 34 64 14 51 Internet: www.picheta.fr



- LEGENDE: ZONE DEBOISEE, ZONE PAS ENCORE DEBOISEE, TERRASSEMENT DES ALVEOLES, VIDE DE FOUILLE EN ATTENTE D'EXPLOITATION, etc.

- Dévolement temporaire des Chemins Ruraux n°2 et 10, Périmètre SM2 (ISDND) en cours d'exploitation, etc.

- Sens d'exploitation de la Carrière, Sens d'exploitation de l'ISDND



Limite autorisation ICPE

Itinéraire de dévolement temporaire des Chemin ruraux n° 2 et n°10 (Disposition prévue au dossier d'extension de carrière)

BOIS DE BELLOY Massif des Trois forêts

ISDI SM5

ISDND St MARTIN 4 à venir

Limite autorisation ICPE



DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

Commune de Saint Martin du Tertre

Lieux-dits " LE CHAMP GONELLE " , " MONTAGNE DU TROU à GUILLOT " " FRESNES DU HAUT DE ROSSAY " Chemin Rural n°2 de ST MARTIN DU TERTRE à PARIS

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

EXTENSION D'UNE INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS NON DANGEREUX DEEDIE AUX DECHETS DE CONSTRUCTION CONTENANT DE L'AMIANTE (RUBRIQUES 2760-2 / 3540)

DANS LE CADRE DE LA REMISE EN ETAT DES TERRAINS EXPLOITES PAR L'EXTENSION DE CARRIERE AUTORISEE PAR ARRETE PREFECTORAL DU 18/04/16

POURSUITE ET PROLONGEMENT D'EXPLOITATION DES ACTIVITES ASSOCIEES AUTORISEES

EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION DE RECYCLAGE ET DE VALORISATION DE DECHETS NON DANGEREUX INERTES (Rubrique 2515-1a)

D'UNE STATION DE TRANSIT DE PRODUITS MINERAUX OU DE DECHETS NON DANGEREUX INERTES (Rubrique 2517-3)

PLAN DE PHASAGE D'EXPLOITATION AN + 8

Date: JUNI 2017 Echelle:1/2000 Plan N° : 4.5 Indice: A Fichier:2418654CAR.DWG

Table with 3 columns: Dates, Indices, Modifications. Row 1: JUNI 2017, A, Emission Originale.

Travaux Publics & Environnement

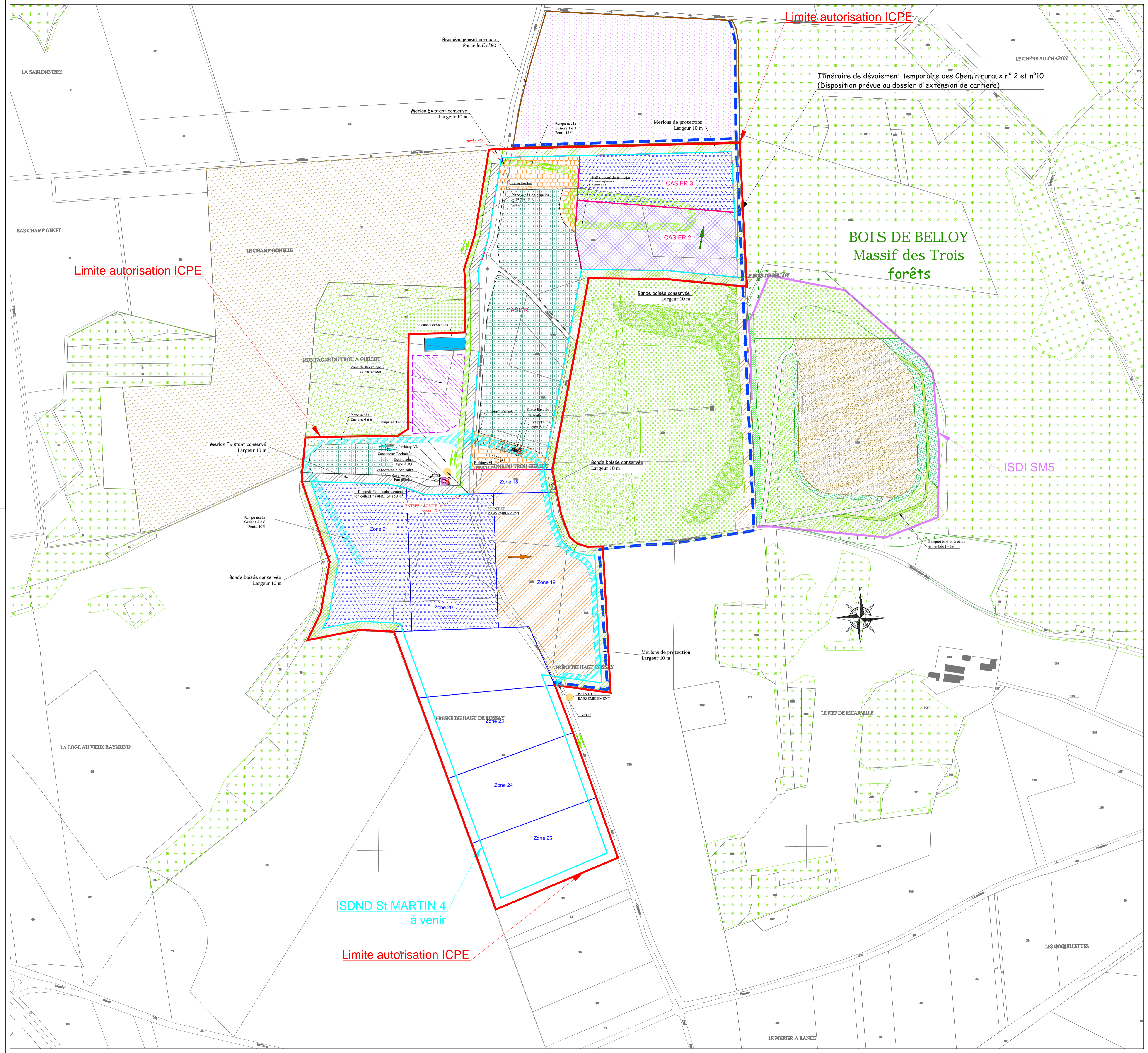
13, route de Conflans - BP 60 95480 PIERRELAZE Tél. 01 34 64 34 34 Fax 01 34 64 14 51 Internet: www.picheta.fr



- LEGENDE: ZONE DEBOISEE, ZONE PAS ENCORE DEBOISEE, TERRASSEMENT DES ALVEOLES, VIDE DE FOUILLE EN ATTENTE D'EXPLOITATION, etc.

- Dévolement temporaire des Chemins Ruraux n°2 et 10, Périmètre SM2 (ISDND) en cours d'exploitation, etc.

- Sens d'exploitation de la Carrière, Sens d'exploitation de l'ISDND



Limite autorisation ICPE

Itinéraire de dévoiement temporaire des Chemin ruraux n° 2 et n°10 (Disposition prévue au dossier d'extension de carrière)

BOIS DE BELLOY Massif des Trois forêts

ISDI SM5

ISDND St MARTIN 4 à venir

Limite autorisation ICPE



DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

Commune de Saint Martin du Tertre

Lieux-dits " LE CHAMP GONELLE " , " MONTAGNE DU TROU à GUILLOT " " FRESNES DU HAUT DE ROSSAY " Chemin Rural n°2 de ST MARTIN DU TERTRE à PARIS

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

EXTENSION D'UNE INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX DÉDIÉE AUX DÉCHETS DE CONSTRUCTION CONTENANT DE L'AMIANTE (RUBRIQUES 2760-2 / 3540)

DANS LE CADRE DE LA REMISE EN ETAT DES TERRAINS EXPLOITES PAR L'EXTENSION DE CARRIERE AUTORISEE PAR ARRETE PREFECTORAL DU 18/04/16

POURSUITE ET PROLONGEMENT D'EXPLOITATION DES ACTIVITES ASSOCIEES AUTORISEES

EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION DE RECYCLAGE ET DE VALORISATION DE DÉCHETS NON DANGEREUX INERTES (Rubrique 2515-1a)

D'UNE STATION DE TRANSIT DE PRODUITS MINÉRAUX OU DE DÉCHETS NON DANGEREUX INERTES (Rubrique 2517-3)

PLAN DE PHASAGE D'EXPLOITATION AN + 10

Table with 5 columns: Date, Echelle, Plan N°, Indice, Fichier. Values: Date: JUN 2017, Echelle: 1/2000, Plan N°: 4.6, Indice: A, Fichier: 2418654CAR.DWG

Table with 3 columns: Dates, Indices, Modifications. Values: Dates: JUN 2017, Indices: A, Modifications: Emission Originale

Travaux Publics & Environnement

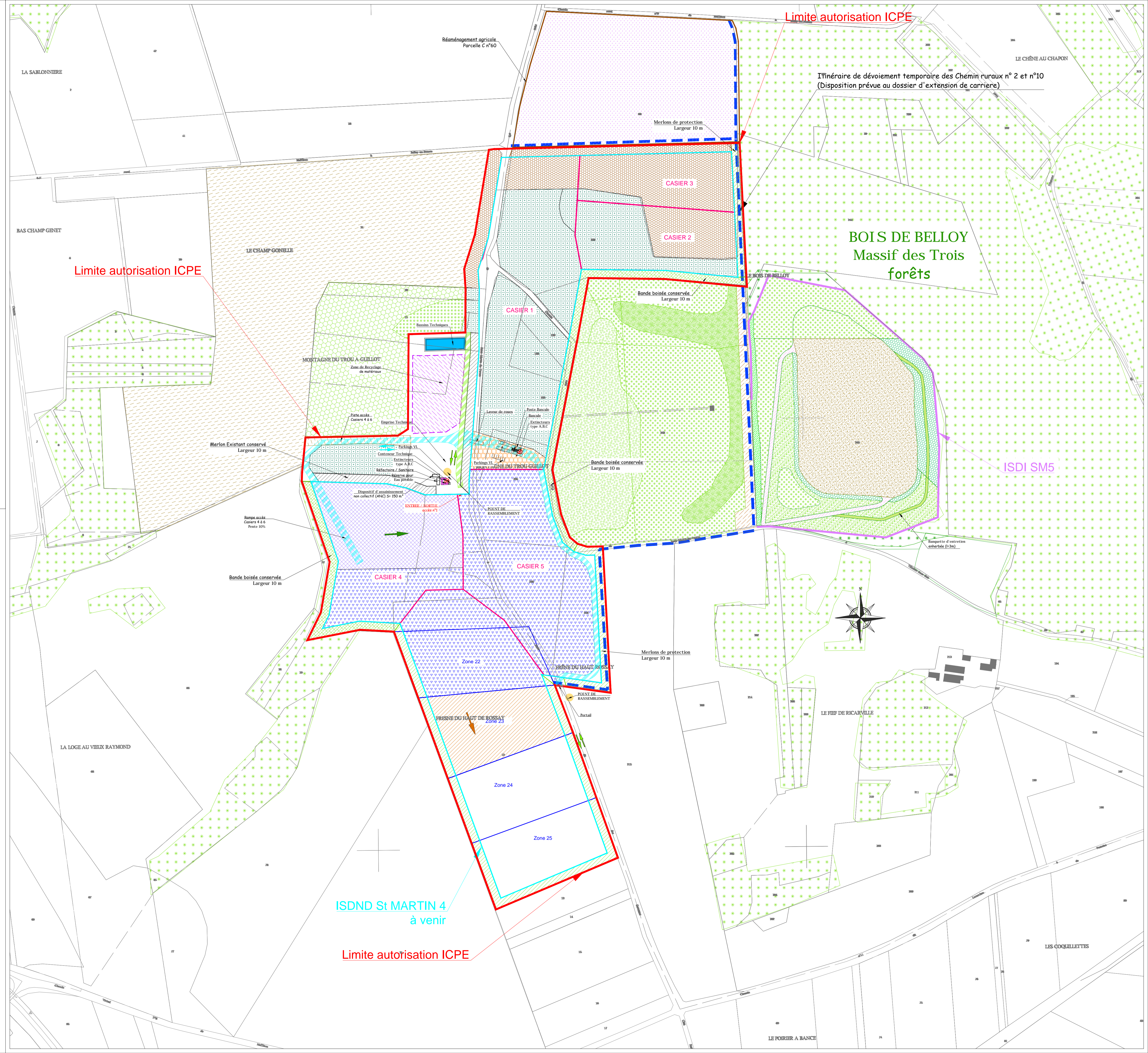
13, route de Conflans - BP 60 95480 PIERRELAYE Tél. 01 34 64 34 34 Fax 01 34 64 14 51 Internet: www.picheta.fr



- LEGENDE: ZONE DEBOISEE, ZONE PAS ENCORE DEBOISEE, TERRASSEMENT DES ALVEOLES, VIDE DE FOUILLE EN ATTENTE D'EXPLOITATION, etc.

- Dévolement temporaire des Chemins Ruraux n°2 et 10, Périmètre SM2 (ISND) en cours d'exploitation, Périmètre SM4 (ISND), Phasage SM4 (ISND) - Remblai amiante, etc.

- Sens d'exploitation de la Carrière, Sens d'exploitation de l'ISND





DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

Commune de Saint Martin du Tertre

Lieux-dits " LE CHAMP GONELLE " , " MONTAGNE DU TROU à GUILLOT " " FRESNES DU HAUT DE ROSSAY " Chemin Rural n°2 de ST MARTIN DU TERTRE à PARIS

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

EXTENSION D'UNE INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX DÉDIÉE AUX DÉCHETS DE CONSTRUCTION CONTENANT DE L'AMIANTE (RUBRIQUES 2760-2 / 3540)

DANS LE CADRE DE LA REMISE EN ETAT DES TERRAINS EXPLOITES PAR L'EXTENSION DE CARRIERE AUTORISEE PAR ARRETE PREFECTORAL DU 18/04/16

POURSUITE ET PROLONGEMENT D'EXPLOITATION DES ACTIVITES ASSOCIEES AUTORISEES

EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION DE RECYCLAGE ET DE VALORISATION DE DÉCHETS NON DANGEREUX INERTES (Rubrique 2515-1a)

D'UNE STATION DE TRANSIT DE PRODUITS MINÉRAUX OU DE DÉCHETS NON DANGEREUX INERTES (Rubrique 2517-3)

PLAN DE PHASAGE D'EXPLOITATION AN + 12

Date: JUN 2017 Echelle:1/2000 Plan N° : 4.7 Indice: A Fichier:2418654CAR.DWG

Table with 3 columns: Dates, Indices, Modifications. Row 1: JUN 2017, A, Emission Originale.

Travaux Publics & Environnement

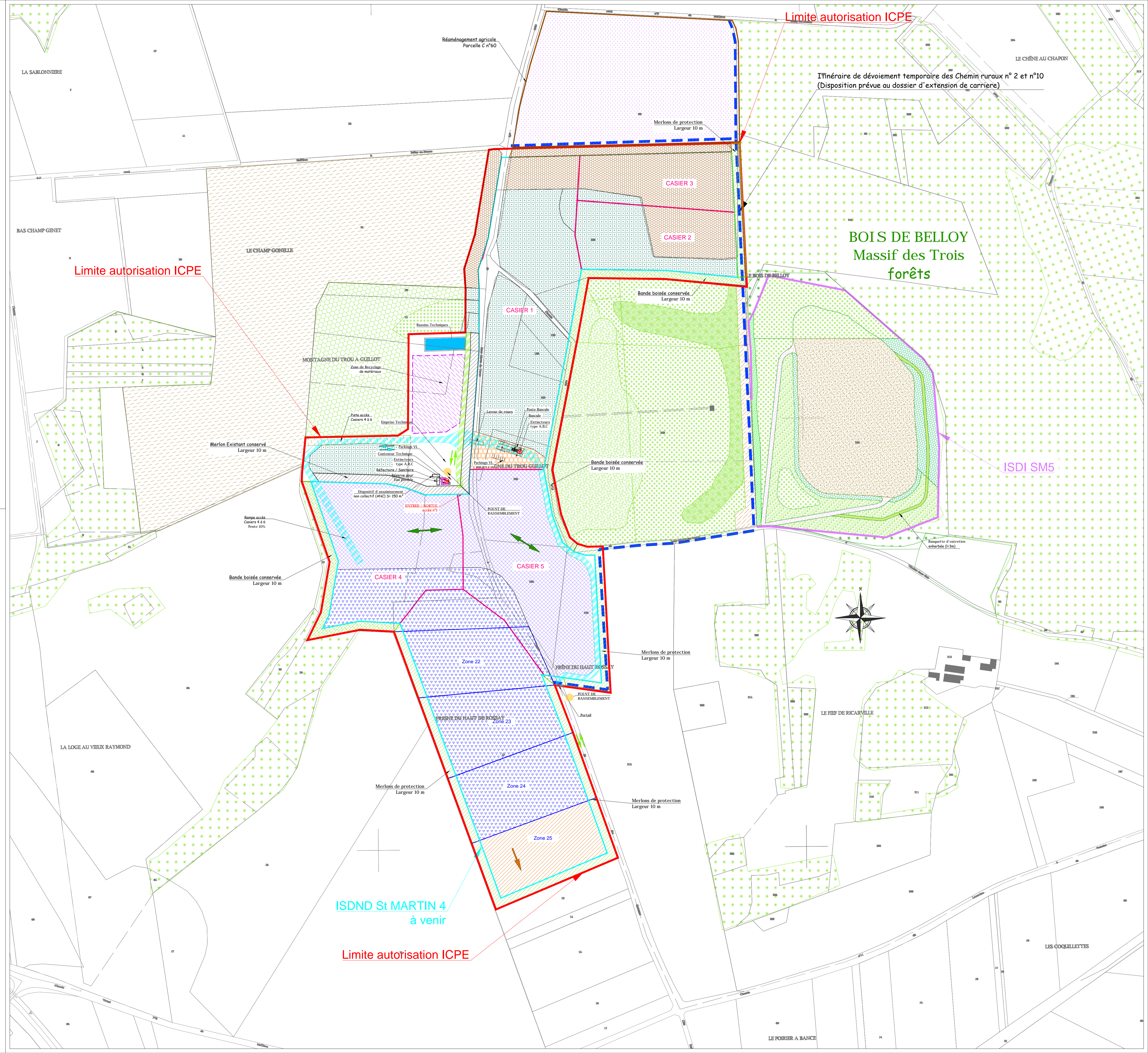
13, route de Conflans - BP 60 95480 PIERRELAYE Tél. 01 34 64 34 34 Fax 01 34 64 14 51 Internet: www.picheta.fr



- LEGENDE: ZONE DEBOISEE, ZONE PAS ENCORE DEBOISEE, TERRASSEMENT DES ALVEOLES, VIDE DE FOUILLE EN ATTENTE D'EXPLOITATION, etc.

- Dévolement temporaire des Chemins Ruraux n°2 et 10, Périmètre SM2 (ISND) en cours d'exploitation, Périmètre SM4 (ISND), Phasage SM4 (ISND) - Remblai amiante, etc.

- Sens d'exploitation de la Carrière, Sens d'exploitation de l'ISND





DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

Commune de Saint Martin du Tertre

Lieux-dits " LE CHAMP GONELLE " , " MONTAGNE DU TROU à GUILLOT " " FRESNES DU HAUT DE ROSSAY " Chemin Rural n°2 de ST MARTIN DU TERTRE à PARIS

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

EXTENSION D'UNE INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX DÉDIÉE AUX DÉCHETS DE CONSTRUCTION CONTENANT DE L'AMIANTE (RUBRIQUES 2760-2 / 3540)

DANS LE CADRE DE LA REMISE EN ETAT DES TERRAINS EXPLOITES PAR L'EXTENSION DE CARRIERE AUTORISEE PAR ARRETE PREFECTORAL DU 18/04/16

POURSUITE ET PROLONGEMENT D'EXPLOITATION DES ACTIVITES ASSOCIEES AUTORISEES

EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION DE RECYCLAGE ET DE VALORISATION DE DÉCHETS NON DANGEREUX INERTES (Rubrique 2515-1a)

D'UNE STATION DE TRANSIT DE PRODUITS MINÉRAUX OU DE DÉCHETS NON DANGEREUX INERTES (Rubrique 2517-3)

PLAN DE PHASAGE D'EXPLOITATION AN + 14

Date: JUNI 2017 Echelle:1/2000 Plan N° : 4.8 Indice: A Fichier:2418654CAR.DWG

Table with 3 columns: Dates, Indices, Modifications. Row 1: JUNI 2017, A, Emission Originale.

Travaux Publics & Environnement

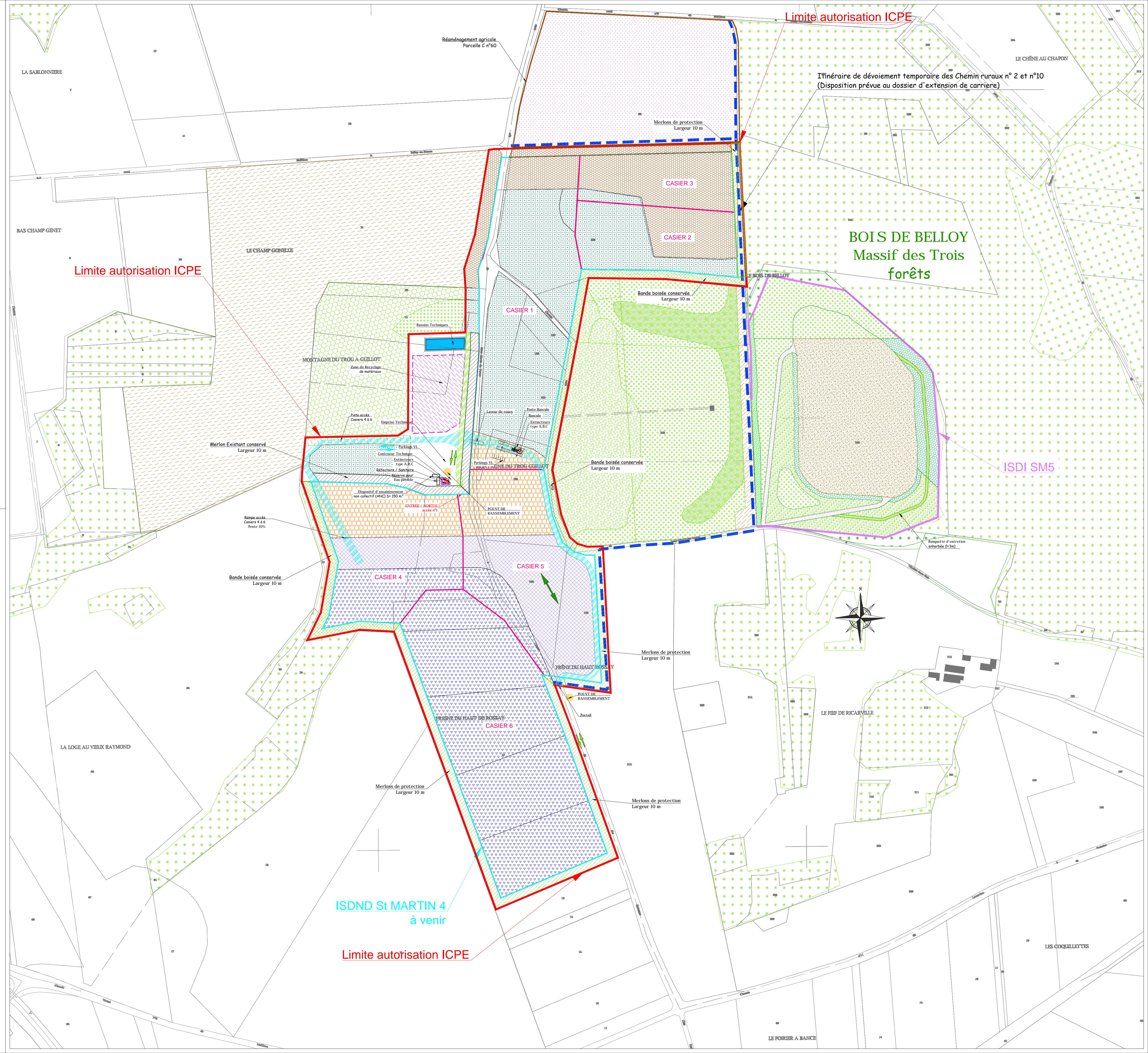
13, route de Conflans - BP 60 95480 PIERRELAYE Tél. 01 34 64 34 34 Fax 01 34 64 14 51 Internet: www.picheta.fr



- LEGENDE: ZONE DEBOISEE, ZONE PAS ENCORE DEBOISEE, TERRASSEMENT DES ALVEOLES, VIDE DE FOUILLE EN ATTENTE D'EXPLOITATION, etc.

- Dévolement temporaire des Chemins Ruraux n°2 et 10, Périmètre SM2 (ISND) en cours d'exploitation, etc.

- Sens d'exploitation de la Carrière, Sens d'exploitation de l'ISND



Limite autorisation ICPE

Itinéraire de dévolement temporaire des Chemin ruraux n° 2 et n°10 (Disposition prévue au dossier d'extension de carrière)

BOIS DE BELLOY Massif des Trois forêts

ISDI SM5

ISDND St MARTIN 4 à venir

Limite autorisation ICPE